



République Française

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

SEANCE DU 24 FEVRIER 2022

L'an deux mille vingt et deux,
Le jeudi 24 février à 18 H 00,

Le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de **JOUQUES**, a été assemblé en session ordinaire, **dans le respect des gestes barrières**, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale qui lui a été adressée par le Maire,

Etaient présents :

Eric GARCIN, Président et Maire, Joëlle JOUVIN, Vice-Présidente et Adjointe au Social, Martine AUSTRUY, Margaux BADROUILLARD, Claude NOBLE, Elus Municipaux, Béatrice BONGINI, Eliane BOYER, Evelyne JUIGNET, Paulette PANSARD, Représentants de la Commune

Paul CATHERINEAU arrivé à 18h15

Bon de pouvoir : Valérie TORCOL Elue Municipale, donne procuration à Joëlle JOUVIN

Etaient excusées : Elvira CASPERS, Joséphine SANTACROCE Elues Municipales, Josiane DEMANGE Représentante de la Commune

Etait absente : Brigitte BONNIEL Représentante de la Commune

N°5_CCAS_2022 - DEBAT SUR LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES DE L'EXERCICE 2022

Monsieur le Président présente les éléments de contexte et d'analyse, préfigurant les orientations budgétaires de l'exercice 2022.

Selon l'article L 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales modifié par la Loi n° 2015-991 du 07 août 2015, les CCAS des communes de 3 500 habitants et plus doivent faire un débat d'orientation budgétaire qui s'appuie sur un rapport d'orientation budgétaire, dans un délai de deux mois précédant le vote du budget.

Le débat est ensuite ouvert.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S., ouï l'exposé de son rapporteur, Monsieur le Président, et après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents,

PREND ACTE de la tenue d'un débat relatif aux orientations budgétaires du CCAS pour l'année 2022,

APPROUVE le Débat d'Orientation Budgétaire sur la base du Rapport d'Orientation Budgétaire 2022.

REÇU EN PREFECTURE

le 20/09/2022

Application agréée E-legalite.com



024 - 2022

et DIT que la présente délibération, certifiée conforme, sera publiée et rendu exécutoire à compter de sa réception en Sous-Préfecture,

Au registre, suivent les signatures,

et an susdits,

Fait et délibéré en séance, les jour, mois

Extrait certifié conforme
Jouques, le 25 février 2022
Le Président
Eric GARCIN

A circular stamp from the Municipality of Jouques, Bouches-du-Rhône. The text inside the stamp reads: 'MAIRIE DE JOUQUES', 'Centre Communal d'Action Sociale', and '13 (Bouches-du-Rhône)'. The stamp is partially obscured by a large, stylized handwritten signature in blue ink.

REÇU EN PREFECTURE

le 20/09/2022

Application agréée E.legalite.com

99_DE-013-2113 00488-20220224-5_CCAS_2022